

Communiqué de la Municipalité

Malakoff s'engage avec des partenaires dans la mutualisation de l'offre de stationnement !

Malakoff, le 29 mai 2020

La crise sanitaire inédite a produit des changements importants dans nos modes de déplacement.

La période de déconfinement progressif a conduit la municipalité à accélérer la mise en œuvre de son plan vélo 2022 avec la réalisation d'aménagements cyclables temporaires supprimant des places de stationnement dans certaines rues. En parallèle, le stationnement redevient payant après plusieurs mois de gratuité, et son déploiement est programmé dans le sud de la commune.

Dans la continuité du Plan Global de Déplacement, en cour de finalisation après deux ans d'élaboration en concertation, la municipalité a lancé un travail de mutualisation du stationnement avec les principaux bailleurs sociaux.

Malakoff Habitat dispose de places vacantes dans ses parkings aériens et souterrains sur l'ensemble des quartiers. Elle s'engage aux côtés de la Ville pour permettre aux Malakoffiot-e-s extérieurs au parc social de les louer. Nous vous invitons à les contacter à l'adresse mail : administratif@malakoff-habitat.fr.

Paris Habitat souhaite s'y engager également. Une large campagne d'information va être lancée dans les jours à venir pour accompagner tous les propriétaires de véhicules intéressés.

Nous voulons mieux répondre aux besoins en stationnement dans les secteurs tendus, réduire la vacance de parking tout en limitant la présence de véhicules en stationnement sur les voiries qui occupe aujourd'hui environ 70% de l'espace mais seulement 30% d'utilisation. C'est notre engagement pour des espaces publics mieux partagés, pour une ville plus durable et apaisée.

Contact presse : Fanny SIZORN, directrice de cabinet - 01 47 46 75 16

www.malakoff.fr/

www.facebook.com/villedemalakoff/

<https://twitter.com/villedemalakoff>